



## **Communiqué**

### **SAINT-IMIER**

#### **Fusion : les citoyennes et citoyens ont décidé**

Le week-end dernier, les citoyennes et citoyens des cinq communes concernées ont statué sur le projet de fusion. Il est réjouissant de constater une participation élevée qui oscille entre 50,6 et 73,1%.

Le résultat est clair, trois communes sur cinq ont refusé la fusion. Il s'agit à présent d'accepter ce verdict populaire et de rester positif.

Les trois projets de règlements qui étaient parallèlement soumis au corps électoral ont également été tous les trois refusés à la majorité du corps électoral.

Ainsi, en sus du refus de la fusion elle-même, aucun des projets de règlements proposés n'a été accepté.

#### **Ceci ne peut être ignoré : Pourquoi ?**

Le PLR est le seul parti de l'espace territorial concerné par la fusion à avoir participé à la procédure de consultation du projet de règlement d'organisation.

Dans un courrier adressé le 9 mai 2019 au PLR, le Copil écrivait : « *Les réactions ont été numériquement rares, quatre seulement, mais de grande qualité et nous tenons à vous adresser nos remerciements pour l'analyse attentive que vous avez réservée à ce document fondamental de notre nouvelle commune.* »

C'est juste, le règlement d'organisation est bien le document fondamental, puisqu'il est en fait la constitution de la nouvelle commune. Malheureusement, le PLR n'a pas été entendu, ni écouté par le Copil.

#### **Le PLR n'était pas seul à recommander le NON**

Dans sa prise de position de 2019, le PLR proposait un conseil municipal de sept membres. Sa demande est restée sans réponse et surtout n'a pas fait l'objet d'un débat démocratique. Il est à relever le Conseil municipal de Sonvilier était également du même avis et avait clairement annoncé son NON à la fusion.

Quant au comité de citoyen pour le NON, il était composé de personnes de toutes les sensibilités politiques des cinq communes.

#### **Le Copil a ignoré ces propositions. Pourquoi ?**

Au travers de huit communiqués et d'une lettre aux citoyennes et citoyens de St-Imier, le PLR a motivé clairement son NON au projet de fusion.

Quant à ceux qui s'inquiètent de savoir si le PLR sera présent aux élections de novembre 2022, la réponse est sans ambiguïté. Le PLR proposera des candidats pour le Conseil municipal et le Conseil de ville. Quant à la mairie, il est trop tôt pour le dire.

En ce qui concerne le budget 2022 de Saint-Imier, le PLR participera à son élaboration avec des propositions constructives. Mais ne peignons pas le diable sur la muraille, ni ne faisons preuve d'un pessimisme excessif, la situation financière de la commune est loin d'être catastrophique.

N'oublions pas que nous avons constitué des réserves substantielles, que notre endettement est quasi inexistant et que la reprise économique dans les deux à trois ans à venir n'est pas une utopie. D'ailleurs, le PLR n'est pas le seul à avoir déclaré que « *nous vivions au-dessus de nos moyens* » ! Il y a donc une belle marge de manœuvre.

Le PLR va continuer, comme il l'a d'ailleurs toujours fait, à travailler avec toutes les forces vives et positives de St-Imier et à collaborer de manière plus intensive avec toute la région, afin qu'il fasse toujours bon vivre à Saint-Imier et dans le Jura bernois.

PLR